

Plan d'études

Maîtrise universitaire (Master) en Théologie (2026)

Entrée en vigueur le 16 février 2026

Liste des abréviations

ECTS	European Credit Transfer and Accumulation System 1 ECTS représente entre 25 et 30 heures de travail
C/S	Cours-séminaire
E	Examen écrit
O	Examen oral
V = A	Validation (UNIL) = Attestation (UNIGE)
Vmn = Evn	Validation mixte notée (UNIL) = Évaluation notée (UNIGE)

Présentation du cursus

Les études de Maîtrise universitaire en théologie (ci-après MTh) constituent le second cursus de la formation de base en théologie. Elles sont ouvertes aux titulaires d'un Baccalauréat universitaire en théologie (BTh) d'une Université suisse et aux titulaires d'un titre jugé équivalent.

Le MTh propose des enseignements dans les sept branches constitutives des études en théologie protestante :

1. Ancien Testament/Bible hébraïque (AT/BH)
2. Nouveau Testament (NT)
3. Histoire du christianisme (HC)
4. Théologie systématique (TS)
5. Éthique (Eth)
6. Théologie pratique (TP)
7. Sciences des religions (SR)

Le Master peut être effectué en présence et/ou à distance aux choix de l'étudiant·e. Les examens ont lieu en présence, soit à l'Université de Genève, soit à l'Université de Lausanne, selon la Faculté de rattachement de l'enseignant·e.

Le Master en théologie est constitué de :

- 60 crédits ECTS d'enseignements ;
- Une orientation terrain de 30 ECTS ou d'une orientation recherche de 30 ECTS ;
- Un mémoire de 30 ECTS.

Le module 1 (60 ECTS) comprend 6 sous-modules d'enseignements qui correspondent aux disciplines suivantes : Ancien Testament/Bible hébraïque ; Nouveau Testament ; Histoire du christianisme ; Théologie systématique ; Éthique ; Théologie pratique.

Chaque sous-module comprend 2 enseignements de 5 ECTS dans une discipline. Le sous-module 6 comprend un enseignement dans la discipline de 5 ECTS et un enseignement interdisciplinaire de 5 ECTS. En principe, ces enseignements sont suivis durant la première année du Master.

Le module 2 (30 ECTS) correspond, au choix de l'étudiant·e :

- Soit à un stage de terrain dans une institution reconnue par la Faculté et au suivi d'un enseignement obligatoire « Valorisation herméneutique de la pratique » ;
- Soit à des enseignements pour approfondir une ou plusieurs disciplines de la théologie. Cette orientation comprend nécessairement 15 crédits d'enseignements (CS/RPD/autre) dans les branches suivantes : Ancien Testament/Bible hébraïque ; Nouveau Testament ; Histoire du christianisme ; Théologie systématique ; Éthique ; Théologie pratique, Sciences des religions et 15 crédits libres (CS/RPD/options/cours hors faculté/colloque/etc).

Le module 3 (30 ECTS) correspond au mémoire.

Formats d'enseignement¹

Les enseignements sont de trois types.

1 — Les cours-séminaires (CS)

Dans chaque branche, chaque année, un CS (5 ECTS) est dispensé en présence et à distance lors du même semestre. L'étudiant·e choisit, au début du semestre et pour chaque CS indépendamment, la modalité (en présence ou à distance) selon laquelle il ou elle souhaite le suivre. Il n'est pas possible de passer en cours de route d'un enseignement en présence à un enseignement à distance ni inversement.

Déroulement

- En présence, le CS est en principe dispensé à raison de 2 heures par semaine. Le format cours-bloc d'une semaine est également possible.
- À distance, le CS est dispensé par e-learning de façon synchrone ou asynchrone. L'enseignement à distance peut notamment comprendre des lectures, des capsules audio/vidéos, des enseignements en classe virtuelle, des forums de discussion, etc. Le syllabus précise toujours avant le début du semestre les formats privilégiés par l'enseignant·e et le calendrier des enseignements.

Évaluation

L'évaluation du CS se fait sur la base d'une présentation orale et d'un travail écrit de 36'000 à 45'000 signes, espaces et notes comprises (12 à 15 pages).

- En présence, la présentation orale se fait durant le semestre, lors d'une séance de cours.

¹ Ne s'applique pas pour les sciences des religions.

- À distance, la présentation orale se fait durant le semestre, soit en classe virtuelle, soit sous la forme d'une capsule enregistrée. Ces modalités pratiques sont précisées au début du semestre dans le syllabus.

La version définitive du travail écrit doit être rendue au plus tard une semaine avant le début de la session d'examens.

L'évaluation est notée.

2 — Les recherches personnelles dirigées (RPD)

Dans chaque branche, chaque année, une RPD est proposée lors du semestre durant lequel n'est pas proposé de CS dans cette branche.

Déroulement

Pour les RPD, les étudiant·es en présence et à distance ne sont pas distingué·es.

La RPD est considérée comme un séminaire de recherche et de méthodologie. Ce séminaire est constitué de minimum 6 séances collectives en ligne et de contacts individuels entre l'étudiant·e et l'enseignant·e. Dans ce cadre, l'étudiant·e élabore un dossier de recherche, sous la conduite de l'enseignant·e et selon les critères et le calendrier annoncés au début du semestre.

L'objectif de ce séminaire est de conduire un projet de recherche de façon autonome, de pouvoir se situer dans le débat académique et d'adopter un point de vue personnel et argumenté, de présenter sa recherche conformément aux usages du monde académique, tant sur le fond (connaissance de la bibliographie, état de la recherche, problématique, élaboration de la réflexion), que sur la forme (harmonisation formelle, respect des normes concernant les citations et références, système de notes de bas de page, bibliographie générale conclusive) et enfin de pouvoir présenter une communication orale de niveau universitaire, à la fois synthétique et critique, sur un sujet.

Évaluation

La RPD est évaluée par un examen écrit ou oral au choix de l'enseignant·e. La modalité de l'examen et le recours à certains documents durant l'examen sont indiqués au début du semestre dans le syllabus. L'examen a lieu en présence dans la Faculté de rattachement de l'enseignant·e.

3 — Les enseignements à option

Chaque année, chaque discipline propose une liste d'enseignements à option pour l'orientation recherche. Comme option, il est également possible de valider la participation à un colloque, effectuer un compte-rendu sur un cycle de conférences, valider un enseignement dans une autre Faculté ou un enseignement dans une autre université avec l'accord de la conseillère ou du conseiller aux études/académique.

Structure générale du plan d'études du Master en théologie (120 ECTS)

Module 1 Tronc commun	Enseignements en AT-BH/NT/HC/TS/Eth/TP		60	
	<i>Sous-module 1 Discipline A</i>		10	
	Enseignement CS		5	
	Enseignement RPD		5	
	<i>Sous-module 2 Discipline B</i>		10	
	Enseignement CS		5	
	Enseignement RPD		5	
	<i>Sous-module 3 Discipline C</i>		10	
	Enseignement CS		5	
	Enseignement RPD		5	
	<i>Sous-module 4 Discipline D</i>		10	
	Enseignement CS		5	
	Enseignement RPD		5	
	<i>Sous-module 5 Discipline E</i>		10	
	Enseignement CS		5	
	Enseignement RPD		5	
Module 2 Orientations	<i>Sous-module 6 Discipline F et enseignement interdisciplinaire</i>		10	
	Enseignement CS ou RPD		5	
	Enseignement interdisciplinaire		5	
	Orientation terrain	30	Orientation recherche	30
	Stage Rapport de stage Cours « Valorisation herméneutique de la pratique » (enseignement hybride)	30	CS ou RPD ou Enseignement en SR (obligatoire)	5
			CS ou RPD ou Enseignement en SR (obligatoire)	5
			CS ou RPD ou Enseignement en SR (obligatoire)	5
			CS ou RPD ou Enseignement en SR Selon	
			Option hors Faculté (max 15 ECTS) Selon	
			Projet personnel de recherche 3/5	
			Colloque Selon	
Module 3 Mémoire	Mémoire	30	Mémoire	30
Total			120	

Exigences du programme d'études

L'étudiant·e valide les 3 modules du plan d'études du Master en théologie :

- Le **module 1 « Tronc commun »** (60 ECTS) qui comprend 6 sous-modules d'enseignements dans les branches suivantes : Ancien Testament/Bible hébraïque ; Nouveau Testament ; Histoire du christianisme ; Théologie systématique ; Éthique ; Théologie pratique. L'étudiant·e choisit librement dans quel sous-module elle ou il valide quelle branche ;
- Le **module 2 « Orientation »** (30 ECTS) qui comprend soit l'orientation terrain et la rédaction du rapport de stage ainsi que l'enseignement « Valorisation herméneutique de la pratique », soit les enseignements de l'orientation recherche, à savoir 15 crédits d'enseignements (CS/RPD/autre) dans les branches suivantes : Ancien Testament/Bible hébraïque ; Nouveau Testament ; Histoire du christianisme ; Théologie systématique ; Éthique ; Théologie pratique, Sciences des religions et 15 crédits libres (CS/RPD/options/cours hors faculté/colloque/etc).
- Le **module 3 « Mémoire »** (30 ECTS).

Enseignements

- Dans le module 1, parmi les enseignements présentés ci-dessus par branche, l'étudiant·e choisit des enseignements pour un total de 60 crédits en respectant la structure du plan d'études. Pour les sous-modules 1 à 5, il/elle doit s'inscrire à un CS et à une RPD, dans 5 disciplines de son choix, une par discipline. Pour le sous-module 6, il/elle doit s'inscrire à un CS dans une branche qui n'a pas été suivie dans les sous-modules 1-5 et à l'enseignement interdisciplinaire.
- Dans le module 2, l'étudiant·e choisit une orientation : « terrain » ou « recherche ».
 - Dans l'orientation terrain, l'étudiant·e s'inscrit à l'enseignement et à l'évaluation correspondante, effectue un stage de terrain et s'inscrit à la validation écrite « rapport de stage ». L'enseignement doit être effectué au plus tard au moment du stage. Les modalités exactes du stage de terrain sont précisées dans le règlement d'études.
 - Dans l'orientation recherche, l'étudiant·e s'inscrit à des enseignements de type CS, RPD ou autre pour 15 ECTS et s'inscrit à des enseignements à choix (CS, RPD, colloque, cours dans une autre Faculté ou Université) pour un total de 15 ECTS en respectant la structure du plan d'études.

Évaluations et conditions de réussite

Tronc commun

L'étudiant·e doit se présenter à l'ensemble des évaluations requises pour l'obtention des 60 ECTS octroyés aux enseignements prévus dans le plan d'études.

La réussite du module est subordonnée à la réussite de l'ensemble des évaluations prévues dans le plan d'études en seconde tentative. Une tolérance de 5 ECTS en échec est accordée pour autant que l'évaluation concernée ait obtenu en seconde tentative une note de 3.00 au minimum.

Orientation terrain

Pour obtenir les 30 ECTS du module de l'orientation terrain, l'étudiant·e doit

- Valider l'enseignement « Valorisation herméneutique de la pratique » ;

- Effectuer un stage de terrain de 3 mois entre 80% et 100% dans une institution reconnue par la Faculté. La durée peut varier en fonction du pourcentage d'activité et des exigences de l'institution d'accueil ;
- Fournir une attestation de suivi de stage signée par le/la directeur/trice de stage ;
- Obtenir la réussite du rapport de stage, le cas échéant en seconde tentative.

Orientation recherche

L'étudiant·e doit se présenter à l'ensemble des évaluations requises pour l'obtention des 30 ECTS octroyés aux enseignements prévus dans le plan d'études.

La réussite du module est subordonnée à la réussite de l'ensemble des évaluations prévues dans le plan d'études en seconde tentative. Une tolérance de 5 ECTS en échec est accordée pour autant que l'évaluation concernée ait obtenu en seconde tentative une note de 3.00 au minimum ou la mention « échoué ».

Module 1 : Tronc commun

Obligatoire/60 crédits

Le module « Tronc commun » est constitué de six sous-modules obligatoires :

1. Discipline A (10 ECTS)
2. Discipline B (10 ECTS)
3. Discipline C (10 ECTS)
4. Discipline D (10 ECTS)
5. Discipline E (10 ECTS)
6. Discipline F et un enseignement interdisciplinaire (10 ECTS)

Les disciplines sont : Ancien Testament/Bible hébraïque ; Nouveau Testament ; Histoire du christianisme ; Théologie systématique ; Éthique ; Théologie pratique. L'étudiant·e choisit librement dans quel sous-module elle/il valide quelle branche.

Chaque sous-module, à l'exception du sous-module 6, est constitué d'un CS (5 ECTS) et d'une RPD (5 ECTS). Le sous-module 6 est constitué d'un CS (5 ECTS) et d'un enseignement interdisciplinaire (5 ECTS).

Conditions de réussite du module

La réussite du module est subordonnée à la réussite de chacun des 6 sous-modules qui le composent.

Néanmoins, une note inférieure à 4.0 est tolérée pour autant que celle-ci ait été présentée en seconde tentative et qu'elle ne soit pas inférieure à 3.0.

Sous-module 1

Enseignement	Forme	Statut	
Cours-séminaire principal dans la branche A en présence/à distance	CS	Obligatoire	
Recherche personnelle dirigée dans la branche A	CS	Obligatoire	
Évaluation	Modalité	Statut	ECTS
Cours-séminaire principal dans la branche A (en présence ou à distance)	Vmn = Evn	Obligatoire	5
Recherche personnelle dirigée dans la branche A	E/O	Obligatoire	5

Sous-module 2 à 5

Cf. sous-module 1.

Sous-module 6

Enseignement	Forme	Statut	
Cours-séminaire principal dans la branche F en présence/à distance	CS	Obligatoire	
Enseignement interdisciplinaire	C	Obligatoire	
Évaluation	Modalité	Statut	ECTS
Cours-séminaire principal dans la branche A (en présence ou à distance)	Vmn = Evn	Obligatoire	5
Enseignement interdisciplinaire	Vmn = Evn	Obligatoire	5

Module 2 — « Orientation terrain » ou « Orientation recherche »

Obligatoire/30 crédits

Dans le module 2, l'étudiant·e choisit d'entreprendre soit un stage de terrain, soit de suivre des enseignements de spécialisation. Cette orientation doit être choisie au plus tard à la fin du deuxième semestre d'études.

- **Orientation terrain**

Les 30 crédits de terrain comprennent les heures passées dans le cadre du stage de terrain, le suivi de l'enseignement « Valorisation herméneutique de la pratique » et la rédaction du rapport de stage.

Le choix de l'institution au sein de laquelle est réalisé le stage de terrain doit être validé par la Direction du Collège de théologie. Le stage de terrain, en principe d'une durée de 3 mois, est défini dans un contrat tripartite passé entre l'université d'immatriculation, l'institution ou l'entreprise au sein de laquelle le stage sera effectué et l'étudiant·e stagiaire. Le contrat définit la durée précise, les conditions dans lesquelles se déroulera le stage de terrain et la ou les missions qui seront assignées au stagiaire, ainsi que les critères et modalités d'évaluation de son stage.

Conditions de réussite du module

La réussite du module « terrain » (30 ECTS) est subordonnée à l'obtention d'une note de 4.00 à l'enseignement « Valorisation herméneutique de la pratique » et à l'obtention d'une note de 4.00 au rapport de stage, ainsi que l'obtention de l'attestation de suivi de stage signée par le responsable de stage.

Le rapport de stage est validé le/la professeur·e référent·e qui a été choisi sous l'autorité de la Direction du Collège de théologie. Le rapport de stage est validé s'il obtient la note de 4.00. En cas d'échec, il est demandé à l'étudiant·e une version révisée du rapport, qui donne lieu à une seconde tentative à l'évaluation du rapport de stage.

Les crédits du stage et du rapport de stage ainsi que ceux de l'enseignement « Valorisation herméneutique de la pratique » sont attribués en bloc.

Enseignement	Forme	Statut	
Valorisation herméneutique de la pratique	CS	Obligatoire	
Évaluation	Modalité	Statut	ECTS
Rapport de stage	Noté	Obligatoire	27
Valorisation herméneutique de la pratique	Vmn = Evn	Obligatoire	3

- **Orientation recherche**

L'étudiant·e s'inscrit nécessairement à 15 crédits ECTS d'enseignements (CS/RPD/autre) dans les branches suivantes : Ancien Testament/Bible hébraïque ; Nouveau Testament ; Histoire du christianisme ; Théologie systématique ; Éthique ; Théologie pratique, Sciences des religions et à 15 crédits libres (CS/RPD/options/cours hors faculté ou dans une autre université /colloque/etc).

Pour les enseignements libres, si l'étudiant·e souhaite suivre un colloque, un cycle de conférences, un enseignement dans une autre Faculté ou un enseignement dans une autre Université, elle ou il doit être attentive/tif aux prérequis et doit au préalable demander l'accord de la conseillère ou du/de la conseiller·ère aux études/académiques.

Conditions de réussite du module

La réussite du module « Recherche » est subordonnée à la réussite de l'ensemble des évaluations prévues dans le plan d'études en seconde tentative. Une tolérance de 5 ECTS en échec est accordée pour autant que l'évaluation concernée ait obtenu en seconde tentative une note de 3.00 au minimum ou la mention « échoué ».

Enseignement	Forme	Statut	ECTS
Cours-séminaire ou Recherche personnelle dirigée ou Enseignement en SR	CS ou RPD ou autre	Obligatoire	
Cours-séminaire ou Recherche personnelle dirigée ou Enseignement en SR	CS ou RPD ou autre	Obligatoire	
Cours-séminaire ou Recherche personnelle dirigée ou Enseignement en SR	CS ou RPD ou autre	Obligatoire	
Enseignement libre	Selon	Optionnel	
Enseignement libre	Selon	Optionnel	
Projet personnel	Selon	Optionnel	
Évaluation	Modalité	Statut	
Cours-séminaire ou Recherche personnelle dirigée ou Enseignement en SR	Vmn = Evn ou E ou O	Obligatoire	5
Cours-séminaire ou Recherche personnelle dirigée ou Enseignement en SR	Vmn = Evn ou E ou O	Obligatoire	5

Cours-séminaire ou Recherche personnelle dirigée ou Enseignement en SR	Vmn = Evn ou E ou O	Obligatoire	5
Enseignement libre	Selon	Optionnel	Selon
Enseignement libre	Selon	Optionnel	Selon
Projet personnel	Selon	Optionnel	3/5

Module 3 — Mémoire

Obligatoire/30 crédits

Le mémoire doit être réalisé dans une branche dans laquelle au moins 10 ECTS d'enseignement sont suivis et réussis par l'étudiant·e.

L'étudiant·e choisit un·e enseignant·e qui dirigera son mémoire sur une thématique pour laquelle elle/il a donné son accord. Sauf accord écrit du/de la directeur·trice, l'étudiant·e doit remettre son mémoire selon les modalités qui prévalent au sein de sa Faculté d'immatriculation 3 semaines au plus tard avant la soutenance.

La soutenance peut se tenir dans le cadre d'une session d'examens ou de manière anticipée dans le respect des dispositions prévues dans le règlement d'études.

Conditions de réussite du module

La réussite du module « Mémoire » est subordonnée l'obtention de la note de 4.00 à l'écrit et à la soutenance. Ces deux évaluations reçoivent une note unique.

Évaluation	Modalité	Statut	ECTS
Mémoire	Mémoire	Obligatoire	30

Calendrier des enseignements offerts dans le cadre de chaque branche

Enseignements	Heure	Semestre	Forme	Évaluation	ECTS
Ancien Testament/Bible hébraïque					
CS en présence	2	Automne	CS	Vmn = Evn	5
CS à distance	2	Automne	CS	Vmn = Evn	5
RPD	2	Printemps	S	E ou O	5
Nouveau Testament					
CS en présence	2	Printemps	C/S	Vmn = Evn	5
CS à distance	2	Printemps	C/S	Vmn = Evn	5
RPD	2	Automne	S	E ou O *	5
Histoire du christianisme					
CS en présence	2	Automne	C/S	Vmn = Evn	5
CS à distance	2	Automne	C/S	Vmn = Evn	5
RPD	2	Printemps	S	E ou O	5
Théologie systématique					
CS en présence	2	Printemps	C/S	Vmn = Evn	5
CS à distance	2	Printemps	C/S	Vmn = Evn	5
RPD	2	Automne	S	E ou O	5
Éthique					
CS en présence	2	Automne	C/S	Vmn = Evn	5
CS à distance	2	Automne	C/S	Vmn = Evn	5
RPD	2	Printemps	S	E ou O	5
Théologie pratique					
CS en présence	2	Printemps	C/S	Vmn = Evn	5
CS à distance	2	Printemps	C/S	Vmn = Evn	5
RPD	2	Automne	S	E ou O	5
Sciences des religions					
Voir la liste des enseignements proposés en Sciences des religions à l'UNIL ou à l'UNIGE.					
Hors discipline					
Enseignement optionnel 1	2	Automne	CS	Selon	Selon
Enseignement optionnel 2	2	Printemps	CS	Selon	Selon